

# LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBÉRAL-CONSERVATEUR

N. PAGÉ Administrateur.

28,800,000

d'Allumettes de E. B. EDDY sont fabriquées et vendues tous les jours.

AVEZ-VOUS VOTRE PART ?

Vous ne faites pas d'expérience quand vous achetez les allumettes de

**E. B. EDDY.**

**H. PHILION & Cie.**

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures.

Toujours en main un stock considérable de bois de Plancher, V Joint et bois sèche de toutes descriptions.

H. PHILION & Cie.

Coin des Rues BAY et FLORENCE, Ottawa.

**ALP. COUTURE**

HORLOGER et BIJOUTIER

92 Rue Principale, Hull.

Mon magasin a été agrandi pour faire place à mon nouveau stock de

BIJOUTERIES et ARGENTERIES DE 1re CLASSE

Montres en Or et en Argent, Joints de mariage sans soudure, une spécialité. Cadres de Noes et d'Anniversaires de toutes sortes. Une visite est sollicitée. Prix modérés.

**Mesdames et Messieurs,**

L'endroit de la ville où vous pouvez acheter à meilleur marché vos

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez

**A. PETIT,**

No. 102 Rue Main, Hull

Fabrication et réparations exécutées à bas prix. Réparations des montres de précision, une spécialité.

A. PETIT, Horloger, 102 rue Main.

RAPPELEZ-VOUS CELCI.

**WILLIAM HOWE**

Manufacture les Blancs de plomb les plus purs en Canada; demandez le "James Brand," aussi peintures à plancher et peintures préparées, toutes nuances de couleurs supérieures pour carrosses, incomparables en qualité.

Une machine expressément fabriquée et importée récemment, afin de nous permettre de faire face aux demandes toujours croissantes de notre commerce.

Essayez un échantillon avant d'acheter ailleurs.

**TAPISSERIES**

RUE RIDEAU, OTTAWA.

**Meubliers et Bourreaux**

**THÉRIEN ET STEWART,**

285 et 287 rue Rideau, Ottawa.

Meubles de toutes descriptions confectionnés et réparés.

Matelas de toute sorte faites, loursés et réparés dans le plus court délai. Pianos et autres meubles réparés.

Préparation spéciale de Thérien pour repolir et venir les meubles vendus en bouteille et à la mesure. Meubles et lits à ressorts de toute sorte, en gros et au détail.

P. S.—Tous ordres par la maille recevront la plus prompte attention.

THÉRIEN ET STEWART.

**Pharmacie Durand**

108 rue Principale, Hull.

PHARMACIE CANADIENNE par excellence.

Drogues, médecines patentées, Pafums et articles de toilettes, spécialité.

Prescriptions remplies avec art, par un pharmacien licencié. Ouvert le jour et la nuit, le dimanche compris

PRIX MODÉRÉS.

**"HUB" RESTAURANT,**

Jos. E. Gravelle, Prop.

103 1/2 et 104 RUE PRINCIPALE, HULL.

LIQUEURS, VINS et CHAMARRS de premier choix.

234 RUE WELLINGTON, OTTAWA

**GEO. BAILEY**

MANUFACTURIER DE

Serrures de toutes sortes. Reparages exécutés à court délai.

**GRANDE BATAILLE**

Les Chinois battus en Corée

16,000 d'entre eux tués, blessés ou prisonniers

Le commandant en chef de l'armée chinoise est parmi ces derniers

Grande surexitation en Chine

Une flotte japonaise transporte des troupes en Chine

Les Japonais renforcent considérablement leur armée en Corée

Une dépêche de Seoul annonce qu'une grande bataille a été livrée à Ping-Yang entre les armées japonaise et chinoise. Cette dernière a été complètement défaite. Jeudi dernier une colonne japonaise, partie de Pong-Sang, a fait une reconnaissance au cours de laquelle les canons des fort chinois ont tiré. C'était ce que voulaient les Japonais qui ont pu ainsi se rendre compte de la force et des positions occupées par les Chinois. La colonne en reconnaissance s'est ensuite retirée en bon ordre et avec des pertes légères. Vendredi soir l'armée japonaise prenait ses dispositions de combat et attaquait l'ennemi. L'armée japonaise était divisée en trois colonnes. Les Chinois ont utilisé les anciennes défenses de Ping-Yang auxquelles ils ont ajouté de nouveaux ouvrages. La bataille a commencé samedi à la pointe du jour par une vive canonnade des positions chinoises par l'artillerie japonaise qui a duré sans discontinuer jusqu'à l'après-midi.

Vers deux heures, une colonne d'infanterie japonaise a été lancée en avant et a entrepris une vive fusillade avec l'ennemi jusqu'à la chute du jour. Les ouvrages de défenses des Chinois ont éprouvé beaucoup de dégâts. Les pertes des deux côtés ont été peu importantes, les Chinois et les Japonais étant bien abrités.

Les Japonais, cependant, s'étaient établis sur une position avancée. La fusillade et la canonnade continuait malgré la nuit et, en même temps, deux colonnes japonaises manœuvraient de façon à cerner les Chinois. A trois heures du matin, les Japonais ont attaqué l'ennemi simultanément avec une admirable précision. Les lignes chinoises très fortes sur leur front furent trouvées faibles en arrière; c'est là que l'attaque fut dirigée. Les Chinois, surpris, furent bientôt pris de panique. Des centaines tombèrent sous les balles japonaises. Ceux qui restaient debout se voyant cernés de tous côtés se débandèrent et s'enfuirent. Un corps de troupes du vice-roi, exercé à l'européenne, resta ferme à son poste, et tous les soldats qui le composaient furent tués jusqu'au dernier. Pendant ce temps le centre de l'armée chinoise protégé par des ouvrages de défenses était vivement attaqué par la colonne du centre de l'armée japonaise qui achevait la déroute des Chinois. Une demi heure après l'attaque, les positions de Ping-Yang étaient au pouvoir des Japonais. On estime la force de l'armée chinoise qui a pris part à cette bataille à 20,000 hommes.

La perte des Chinois est estimée à 16,000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Parmi ces derniers se trouve le général Tso-Fung, commandant en chef de l'armée chinoise, qui est sérieusement blessé. Les pertes des Japonais sont de trente tués, et 270 blessés, y compris onze officiers. La plus grande perte éprouvée par les Japonais a été pendant la bataille du premier jour. Les troupes japonaises poursuivaient activement les fuyards qui jetent leurs armes et se rendent. Les opérations militaires en Corée n'auront plus maintenant autant d'importance, et, à moins que la Chine réussisse à faire pénétrer une autre armée dans la péninsule, cette dernière restera au pouvoir des Japonais.

Londres, 17.—Des avis de Yokohama disent que les dépêches du quartier général de l'armée japonaise à Hiroshima, confirment la nouvelle de la victoire des Japonais à Ping-Yang.

Londres, 17.—Une dépêche de Shanghai dit que les Chinois sont très excités depuis que la nouvelle de la défaite et des pertes considérables s'est répandue parmi eux.

Les légations japonaises de Londres et de Washington ont reçu des dépêches confirmant la nouvelle de la défaite écrasante de l'armée chinoise en Corée.

Les Japonais se sont emparés d'une grande quantité d'armes et d'approvisionnements de toutes sortes.

Une dépêche de Shanghai dit que l'on a appris à Tien-Tsin qu'une flotte de 21 transports japonais ayant à bord 10,000 hommes de troupes est parti il y a quelques jours d'un port japonais. On suppose que le commandant de ces troupes a l'intention de les débarquer sur un point de la côte chinoise.

La flotte chinoise, sous les ordres de l'amiral Ting, est partie vers le sud dans l'intention d'intercepter les vaisseaux japonais. Des ordres ont été envoyés dans tous les ports chinois d'exercer une active surveillance à cause de l'ennemi que l'on croit proche.

Le correspondant du Times à Yokohama dit que des renforts considérables sont envoyés à l'armée japonaise en Corée. A Tokio, on parie que l'armée japonaise occupera Pékin ou Mukden, capitale de la Mandchourie, le 3 novembre.

Des réfugiés qui avaient été obligés de fuir de Yalu, ont été attaqués par une bande de brigands armés de fusils, près de Nen-Chang.

Une dépêche de Tokio dit que les Japonais ont remporté une grande victoire le 6 septembre. La lutte a été acharnée. Les Japonais ont taillé en pièces la cavalerie chinoise. Un corps les troupes japonaises s'est ensuite emparé du château de Hwang-Ju, à 35 milles de Phong-Yang. Les pertes des deux côtés ont été considérables; mais on n'a pu obtenir des détails sur cette affaire. Les forces chinoises à Phong-Yang sont de 15,000 hommes. Les Japonais approchent rapidement et une grande bataille est imminente. Si les Japonais sont victorieux, ils marcheront sur Moukden, dans la province de Shing King. Pékin se trouverait alors menacé.

### PETITE HISTOIRE DU CANADA

La chronique du jour me place sur la scène avec un rôle quelconque dans la pièce intitulée *Histoire du Canada pour les écoles*, ou *Dominion History*, selon le titre adopté en anglais.

Les journaux semblent n'avoir pas eu connaissance du point de départ de ce travail et ils se renferment dans la limite du fait divers lorsqu'ils en parlent. Mes collègues, se voyant si peu compris, commencent à penser que leur tâche sera difficile et délicate à la fois.

C'est donc le moment de fournir des explications sur tout cela, car, bien que nos démarches aient été publiques, bien que nous ayons imprimé un volume exposant la nature de notre entreprise, il paraît certain que très peu de personnes en connaissent le premier mot.

Considérez qu'il n'existe qu'un seul Canada, lequel est formé de sept provinces et de plusieurs territoires remplis d'écoles dans lesquelles on se sert de trente ou quarante *Histoire du Canada*, toutes plus mal faites les unes que les autres, aussi faut-il voir la belle science qui en résulte!

Non seulement les méthodes pour exposer les faits historiques sont idiotes mais, dans la plupart des cas, chaque province se paye le luxe de déborder sur ses voisines et de chercher à atteindre le premier rang.

Cet esprit local aveugle les enfants sur l'ensemble des choses que l'on devrait leur enseigner. C'est à qui ne sortira point de son petit entourage; par conséquent, un jeune homme ne peut acquérir qu'une vague idée des événements qui ne concernent point son coin de terre; il est à peu près comme les enfants de *brother Jonathan* à qui on apprend que "le Canada est un pays situé au nord des Etats-Unis", sans les mettre en rapport avec son histoire.

Durant les années dernières, plusieurs tentatives ont été faites pour rédiger un texte agréable à lire et traitant de tous les principaux points du passé, mais pas un écrivain n'a pu s'élever à la hauteur requise. Ils se sont misérablement cantonnés chacun dans leur domaine de prédilection en laissant à l'ombre ce qui ne tombait point sous leur choix; tous se sont coulés dans le moule des questions et des réponses; la plupart n'ont compris l'histoire que par des noms d'hommes et des dates. D'un milieu aussi épais il n'y a rien à tirer de clair.

Voyant ces vains efforts, les surintendants de l'instruction publique des sept provinces se sont fait autoriser par leurs gouvernements respectifs, à organiser un bureau et à faire un appel aux érudits, sans distinction de croyance religieuse, de langue, de localité, pour la production d'une œuvre aussi digne. Il y aura des récompenses dignes de stimuler l'ambition des auteurs.

Cette fois, on espère découvrir le phénix ou le merle blanc qui ne s'est point rencontré dans les provinces prises isolément. Je doute fort que nous puissions y réussir, mais je suis persuadé que nous allons faire un grand pas en avant. Quant au but lui-même, il sera atteint plus tard.

Notre bureau ou comité se compose de neuf membres, savoir:

Colombie Anglaise.—R. E. Gosnell, né dans la province de Québec, a fait son éducation dans Ontario et depuis 1888 il est fixé à Vancouver, où il est secrétaire du département des statistiques provinciales. Il a été journaliste, instituteur, commissaire du gouvernement et s'est beaucoup occupé des écoles publiques.

Territoires du Nord-Ouest.—D. G. Coggin, né dans Ontario, a été instituteur depuis sa sortie du collège, principal dans les hautes écoles, appelé à Manitoba en 1884 pour y mettre l'école nouvelle sur un bon pied, il a étendu ses services aux territoires.

Manitoba.—Daniel McIntyre, né au Nouveau-Brunswick, a été surintendant des Ecoles de Portland, N. B., procureur devant la cour supérieure, ensuite a émigré au Manitoba, où il s'est livré derechef à l'enseignement et, depuis neuf années, il est surintendant des écoles de la province.

Île du Prince-Edouard.—Le docteur Anderson, né en Ecosse, a 31 ans d'expérience dans l'instruction publique de cette île appelée le "jardin du golfe."

Nouvelle-Ecosse.—Le docteur Hall, né à Port-Royal ou Annapolis, a consacré toute sa vie au travail de l'instruction publique.

Nouveau Brunswick.—G. M. Hay est aussi un professeur et un écrivain de réputation comme le Dr Hall, mais ni lui ni aucun de ceux qui précèdent ne paraissent avoir cultivé spécialement l'histoire du Canada. C'est surtout en qualités d'hommes experts dans l'enseignement qu'ils seront utiles au comité.

Ontario.—W. J. Robertson, né dans le comté de Renfrew, Ontario, a toujours été professeur, directeur ou conseiller dans les matières de l'instruction publique. En 1894, il a publié une histoire du Canada pour l'usage des écoles; elle est très répandue dans Ontario. Je la trouve bien faite, mais elle ne dépasse pas quatre-vingt petites pages et c'est trop peu.

Québec.—Le docteur S. P. Robins, né en Angleterre, venu au Canada à l'âge de 13 ans, commença à agir comme instituteur dès sa seizième année. Il a résidé à Peterboro, Toronto, Brantford, et depuis 1857, à presque toujours professé à l'Université McGill.

Québec.—L'histoire de cette province étant de beaucoup la plus longue et la plus compliquée, on lui affecte deux membres dans le comité, de sorte que je ne trouve neuvième —étant le seul catholique, le seul de langue française, le seul de la Société Royale, le seul qualifié d'historien, le seul qui ne réside pas dans sa province, le seul qui n'a jamais eu la pratique du professorat—je vais me trouver bien seul!

Le secrétaire du comité est W. Patterson, M. A., de l'école Royal Arthur de Montréal; il a eu la plus forte part du travail préparatoire. L'examen des manuscrits aura lieu l'hiver prochain. Ma ferme conviction est que pas un concurrent ne présentera un ouvrage acceptable, mais nous pourrions prendre un bon morceau dans celui-ci et celui-là pour former un ensemble plus ou moins solide.

Tout de même, je préférerais être admis à concourir plutôt que d'avoir à écheniller les compositions des autres.

BENJAMIN SULTE.

Les journaux ont annoncé, ces jours derniers, la nouvelle de la mort violente de l'entrepreneur français Jules Montagnon, qui s'est enfié de Québec, il y a quelques mois, après avoir commis un faux de \$5,000 au détriment de la corporation de cette ville.

La semaine dernière deux lettres ont été reçues à Québec, dans lesquelles on annonçait la mort violente de Montagnon, tué en France, alors qu'il se rendait en chemin de fer à l'endroit habité par sa mère. Ces deux lettres étaient adressées, l'une au Père Grenier, de la maison des Oblats, l'autre à la femme même de Montagnon.

Or, il appert que le prétendu défunt avait des assurances, dans plusieurs compagnies d'assurances et associations de bienfaisance, pour près de \$100,000. Ces compagnies ne croient pas à la nouvelle de la mort de Montagnon; elles font des démarches pour éclaircir l'affaire.

D'après des informations plus récentes, on est maintenant certain que Montagnon n'est pas mort et qu'il n'est assuré que pour quelques milliers de piastres.

### L'Exposition de Québec

#### UN GRAND SUCCÈS

#### Opinion d'un journal Montréalais

L'exposition se termine aujourd'hui. Elle a été un véritable succès. Nous sommes heureux de voir un journal de Montréal proclamer lui-même ce résultat.

Voici en quels termes enthousiastes s'exprime la *Croix*:

"L'exposition de Québec est un succès dont la province a lieu d'être fière. Le temps qui avait été le premier jour peu favorable à son ouverture s'est remis au beau, et l'exhibition a reçu un très grand nombre de visiteurs. Les grandes maisons de commerce ont fait de brillants étalages et montré qu'elles étaient en mesure de répondre à toutes les demandes des acheteurs, et que la fabrication nationale ne le cédait en rien à celle de nos puissants voisins.

Les fêtes ont succédé aux fêtes attirant un public de plus en plus enthousiasmé. La présence de la flotte française et d'une partie de la flotte anglaise a contribué pour une large part à donner plus d'éclat aux réceptions officielles ou privées faites à l'occasion de l'exposition.

Bref, il y a une activité, un mouvement qui doit prouver aux organisateurs de cette exhibition combien ces assises pacifiques du travail sont devenues un besoin.

Mais ce que nous tenons à signaler, c'est l'exposition agricole qui démontre une fois de plus les progrès réalisés sous l'énergique pression du clergé et du gouvernement provincial dans ce sens. Les animaux exposés dans les races chevalines, bovine, porcine et ovine indiquent le soin avec lequel on choisit les meilleures races et les reproducteurs de haute origine.

Il est consolant aussi de voir le résultat donné par la mise en culture des terres dans les paroisses du nord! Ceci est d'un excellent augure et doit favoriser les efforts des sociétés de Colonisation et de Rapatriement qui sont appelées à faire tant de bien et qui comprennent l'importance de leur mission salutaire et patriotique.

L'agriculture, répétons-le, est le fondement le plus solide de la prospérité du Canada. C'est en s'emparant du sol, en le défrichant, en le faisant produire qu'il assurera à ses enfants un avenir que nous devons appeler de tous nos vœux à bien des points de vue.

Aussi applaudissons-nous au succès de cette partie de l'exposition de Québec. Rien ne peut être plus profitable à notre cher pays.

### TERRIBLE MORT

#### D'une bande de brigands en Sicile

#### On met le feu dans le bois où ils se réfugient

Un curieux et terrible expédient pour se défaire des brigands vient d'être employé par les habitants de Cazarzio (Sicile).

Une soixantaine de bandits appartenant à la bande noire, sont signalés dans le bois de chène, voisin du pays.

Les habitants de Cazarzio qui sont lassés des vols, déprédations et meurtres des brigands, s'en vont au pas de course entourer le bois, y répandre du pétrole et y mettre le feu.

L'incendie secondé par une bonne brise est bientôt général, terrible, inextinguible.

Les bandits qui s'en aperçoivent veulent rompre cette ceinture de flammes, mais en vain. Désespérés, courageux en face de la mort, ils s'élancent à travers les flammes, mais en vain, car ceux qui parviennent à franchir le cercle de feu tombent sous les balles de Cazarzio qui les attendent, genoux en terre, fusil à l'épaule. L'exécution est une boucherie sauvage, dignes peaux-rouges du Far West. Le plus curieux, c'est que le gouvernement, est obligé de se taire, ayant promis 30,000 francs (\$4,000) au village Silicien qui prendrait les meilleurs moyens pour détruire la bande noire. Le village Cazarzio a remporté la palme.

### BRYSON GRAHAM & Co

Une cargaison de nouveaux gilets de Paris et d'Allemagne.

XXXXXXXXXXXX  
 X C'EST X  
 X LE X  
 X TEMPS X  
 XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX  
 X OU LES X  
 X DAMES X  
 X CANA X  
 X DIENNES X  
 XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX  
 X COMMEN X  
 X CENT A RE X  
 X GARDER X  
 X LES X  
 XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX  
 X GILETS X  
 X ET COL X  
 X TES D'HI X  
 X VER X  
 XXXXXXXXXXXX

Celles qui cherchent la mode ou l'économie feraient bien de visiter notre département de manteaux.

### Bryson Graham & Co.

144, 146, 148, 150, 152 et 154, RUE SPARKS, Ottawa.

Epiceries 33 rue O'Connor  
 Ferblanterie, 35 rue O'Connor.

### Supérieure aux autres!

### EXHIBITION CENTRALE DU CANADA

### OTTAWA

Septembre, 21 au 29, 1894

Plus de \$13,000 d'offerts en prix! A part d'une liste de prix spéciaux, comprenant des médailles d'or et d'argent, diplômes, coupes en argent, et prix en argent.

La plus grande liste de prix spéciaux encore offerte dans une exposition.

Terrains améliorés et bâtisses agrandies.  
 Connexion par ponts avec la grande salle des machineries.

\$1,500 offertes en bourses pour les courses au trot et au galop et autres sortes de courses incluant des classes de 2,23, 2,38, et 2,50, aussi une course ouverte à tous chevaux "free for all."

Les entrées dans chaque département seront fermées le 18 septembre. Les derniers développements en fait de lumière électrique seront en vogue dans la Bâtisse Centrale.

#### LISTE D'ATTRACIONS SPÉCIALES INSURPASSABLES

Incluant: Robetta et Doretta, les empereurs Chinois, dans leur burlesque de la buanderie.

ROBB ET SEXINGTON, les originaux, dans leur acte sensationnel aérostatique intitulé: "Excitation."

LES DE COMAS, les champions du monde dans leur originalité, comme bicyclistes aériens; Du Palais de Cristal, de Londres.

LES DU CHOWS (Millie, Bellotta et Lonie) aériens et météores volants, ascensions de ballon, et une quantité d'autres spécialités trop nombreuses pour être énumérées.

Pour les listes de prix, formules d'entrée, programmes des courses, et toutes autres informations requises, s'adresser à

**E. McMAHON Secrétaire.**  
 26, rue Sparks, Ottawa.  
**A. MACLEAN, Président**  
 OTTAWA 14 AOUT 1894

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1894.

ACTUALITES

Les frégates française ont quitté le port de Québec, lundi et mardi dernier, pour retourner à leur croisière régulière.

Un vétéran de la guerre de 1812, Ambroise Savoie, est mort récemment à St-Barthélemi, à l'âge de cent ans et onze mois.

L'Union Libérale de Québec, suspendue pendant quelques temps, a repris sa publication, et dans un article sur les écoles elle approuve la position prise par M. Laurier à Winnipeg.

Le "Regina Leader," l'organe de M. Nicholas Flood Davin, M. P., dit que l'éloquence de M. Laurier a désappointé les populations. Il dit qu'il y a dans l'assemblée législative six ou sept hommes qui pourraient faire mieux et le septième pourrait faire aussi bien.

Les patrons de l'industrie de Manitoba ont cru que les fabricants canadiens de fil d'engorgement faisaient un profit exorbitant sur eux. Ils ont acheté de ce fil à Saint-Paul avec le résultat qu'ils ont payé 10 cts la lb, en cette ville, pendant qu'au Canada ils ne payaient que 8 cts, soit une différence de 20c.

On considère les Etats-Unis comme un pays chrétien. En réalité, dit le "Cure" Progress, de Saint-Louis, plus de la moitié de notre population ne professe aucune croyance chrétienne quelconque. On porte le nombre des catholiques à dix millions et le nombre des protestants appartenant aux différentes sectes, à vingt millions. Il reste donc environ quarante millions d'athées!

Le parti d'arpenteurs chargé de déterminer la frontière de l'Alaska, a constaté dernièrement que le mont St-Elie que l'on croyait être situé sur le territoire des Etats-Unis, se trouve sur le territoire canadien.

Ce mont est le plus élevé du continent. Sa hauteur est de 18,000 pieds.

Nos arpenteurs sont attendus à la Colombie vers la fin du présent mois.

Nous avions 353 fromageries en 1871, et 1565 en 1891. Le capital investi était de \$400,754 en 1871; il était de \$2,586,659 en 1891.

Les personnes employées en 1871 étaient au nombre de 998; elles étaient au nombre de 3013 en 1891.

Les salaires payés en 1871 étaient de \$120,026; en 1891, ils atteignaient le chiffre de \$753,067.

La valeur totale de produits de cette source était de \$1,601,738 en 1871; elle était de \$9,784,288 en 1891.

Le fromage est évidemment une grande industrie.

On écrit de Rome à l'Electeur: La nouvelle de l'exécution de l'abbé Bruneau qui avait assassiné son vénérable curé a fait une douloureuse, très douloureuse impression à la cour romaine.

Léon XIII, à la nouvelle du crime, s'était écrié: "Il y a des chûtes compréhensibles, mais il y a aussi des chûtes incompréhensibles!" A la nouvelle de l'exécution le Vicaire de Jésus-Christ a dit: "Puisse la miséricorde de Dieu suivre la justice des hommes!" Pais Sa Sainteté s'est agenouillé quelque temps sur son prie-dieu pour réciter un de profundis.

On écrit de Québec: Les évêques venus à Québec pour la réunion de la section catholiques du Conseil de l'Instruction publique sont retournés dans leur diocèse respectif.

Comme toujours la réunion a eu lieu à huis-clos. On dit que le conseil s'est surtout occupé de la distribution des octrois ordinaires qui s'élevaient à \$200,000, et aussi du fonds pour les écoles pauvres dans les districts récemment ouverts à la colonisation et qui se peuplent rapidement.

La question de la codification des lois concernant l'éducation a été déléguée au gouvernement.

Assemblée de l'Epiphanie

DECLARATIONS MINISTERIELLES IMPORTANTES

Succès éclatant des conservateurs

L'assemblée politique, tenue mardi, à l'Epiphanie, a été un étatant succès pour le parti conservateur et l'occasion de déclarations ministérielles de la plus haute importance.

Elle avait été convoquée, comme nous l'annonçons dans notre dernier numéro, par M. Jeannotte M. P., et les libéraux avaient été invités à y prendre part.

Près de deux milles personnes se sont trouvées présentes et les orateurs de la journée ont été, du côté conservateur, M. Jeannotte, M. P., l'honorable M. Ouimet, ministre des travaux publics; M. Corneiller, avocat, et l'honorable sénateur Tassé.

Du côté libéral, ce furent M. Gauthier, ex-M. P.; M. Monette, député de Napierville; M. Tarte, député de l'Islet, premier lieutenant de M. Laurier, et M. Brodeur, député de Rouville.

La discussion a été des plus instructives pour les auditeurs à qui le pour et le contre n'auraient pu être présentés par des hommes plus en état de traiter savamment, dans les deux sens opposés, les diverses questions politiques à l'ordre du jour.

Le manque d'espace nous empêche de reproduire en entier le compte rendu complet des magnifiques discours prononcés en cette circonstance, et nous en détacherons quelques parties seulement.

Disons d'abord que les libéraux de l'Epiphanie n'ont pas lieu d'être fiers du résultat de cette rencontre avec leurs adversaires.

Ils espéraient, sans doute, que la question des écoles de Manitoba et celle du pont Curran seraient deux torpilles foudroyantes entre les mains de leurs orateurs.

Ceux-ci s'en sont servi; mais l'explosion n'a pas eu l'effet attendu. Ces torpilles ne peuvent blesser que les libéraux.

Il suffit de répondre que pour ce qui regarde les écoles séparées, ce sont des libéraux qui les ont abolies à Manitoba; que M. Laurier vient de refuser aux catholiques de cette province de s'engager à donner son appui à sir John Thompson, si ce dernier proposait une législation médiant à la loi scolaire du gouvernement Greenway de Manitoba; que M. Laurier a même donné à entendre aux catholiques de Manitoba qu'il était en faveur, non des écoles séparées, mais en faveur des écoles mixtes et neutres, s'est-à-dire, sans Dieu.

Sur cette question des écoles, voici en substance, d'après le compte-rendu de La Minerve, comment s'est exprimé l'honorable M. Ouimet devant les électeurs de l'Epiphanie:

"On va, a-t-il dit, vous parler des orangistes, et dire que nous avons manqué à notre devoir dans la question des écoles de Manitoba. Demandez donc aux libéraux quels sont les auteurs de la loi des écoles de Manitoba. Demandez-leur si Martin n'est pas leur ami. Demandez-leur si M. Laurier, lorsqu'il a été questionné par les catholiques de Manitoba, a pu leur donner quelque espoir. Ah! non. Il étudia les deux côtés de la question des écoles, leur a dit M. Laurier, puis il les discuta devant la chambre. — Pour ou contre les catholiques? Ah! Il n'a pas eu le courage de le dire.

Les vieillards qui se trouvent dans cette assemblée se souviennent des luttes d'autrefois entre Morin et Papin. Quel parti voulait alors les écoles mixtes, les écoles neutres, des écoles comme celles de Manitoba?

— C'était le parti libéral! Et quel parti était alors le champion des écoles catholiques?

— C'était le parti conservateur. C'est d'ailleurs aujourd'hui fidèle à ses vieux principes qu'ont germé l'essence même de notre constitution. Il veut la juste liberté de conscience, nécessaire dans un pays comme le nôtre. Il veut qu'on laisse aux parents la liberté d'enseigner leurs enfants. Il veut que l'enfant apprenne sur les bancs de l'école les principes religieux qui font les bons citoyens. Ces principes sont communs à tous les conservateurs, orangistes ou catholiques, et le gouvernement vient de le proclamer dans un arrêté ministériel.

Mais nous sommes aussi pour que la

loi et la constitution aient leur franc jeu. Nous avons demandé aux tribunaux quelle est la loi. Et si la loi est que nous n'avons pas le droit de modifier les lois scolaires, il sera de notre devoir de nous soumettre, car la loi régit tout le monde en ce pays. Mais ce sera alors le temps de se demander si la loi ne doit pas être changée.

Et alors, ceux qui sont fidèles aux principes conservateurs seront obligés de dire s'ils sont pour la liberté de conscience pour les catholiques comme pour les protestants, dût le sort du gouvernement être décidé par là. Audessus du pouvoir, il y a le devoir et les véritables conservateurs devront dire qu'ils sont avec le clergé, avec les évêques, avec tout notre peuple.

Je n'hésite pas à dire, en mon nom et au nom de mes collègues, que nous maintiendrons ces principes, non pas comme des agitateurs qui veulent la guerre civile, mais par les moyens constitutionnels, comme aux jours où le parti conservateur, conduit par La Fontaine et Cartier, revendiquait les libertés constitutionnelles. Sans ces principes, le parti conservateur n'a pas sa raison d'exister."

Puis, après trois autres discours, l'un par M. Monette, le deuxième par l'avocat Corneiller, le troisième par M. Tarte, il y eut une passe d'armes des plus intéressantes entre ce dernier et l'honorable M. Ouimet.

Voici comment elle est rapportée: "J'ai déclaré à St Vincent de Paul, dit M. Ouimet, que le gouvernement est tenu de voir à ce que justice soit rendue à la minorité, d'après la constitution et la loi. Seulement, cette loi il fallait être certain de sa véritable portée. Après la motion de 1890, proposée par M. Blake et secondée par M. Laurier, après la loi de 1891, basée sur la même résolution, il était nécessaire de consulter les cours de justice. Pourquoi? Parce que, la minorité ne pourrait pas imposer ses vues à la majorité à moins d'être appuyée sur l'autorité des tribunaux. Si les tribunaux décrètent que ce que nous n'avons pas le droit d'intervenir, nous ne pouvons pas apporter un remède aux maux dont souffrent les catholiques, pour le moment du moins.

M. Tarte: Si les tribunaux décident que vous n'avez pas le droit d'intervenir, le gouvernement se considérera-t-il lié par cette décision?

M. Ouimet: Le gouvernement devra suivre la décision des tribunaux. Et voici pourquoi. Pour apporter un remède aux maux causés aux catholiques par les libéraux, pour faire adopter une législation réparatrice, il faudra avoir le vote de la majorité des députés, et la majorité ne prendra pas sur elle de commettre une illégalité que les tribunaux pourraient détruire tout de suite.

M. Tarte est plus avancé que son chef M. Laurier. Il décide sans broncher ce qui est bien et ce qui est mal dans cette question des écoles, ce que nous devons faire ou ne pas faire. M. Laurier, quand il a été questionné par les catholiques de Manitoba, était loin d'avoir autant d'assurance. On lui a demandé: "S'il est présenté par sir John Thompson une loi pour porter secours aux catholiques, l'appuieriez-vous?" M. Laurier a répondu qu'il étudierait les deux côtés de la question et qu'ensuite, il serait prêt non pas à adopter une législation, mais à la discuter.

Les libéraux prétendent parler et nous condamner au nom des catholiques. Or, au-dessus d'eux, il y a les évêques. Avons-nous été blâmés par les évêques? Non. Au contraire, les évêques comme corps sont satisfaits de la conduite du gouvernement. Il n'y a pas trois semaines, l'un d'eux me m'exprimait à moi-même sa satisfaction. S'il y a un gouvernement, disait-il, qui soit disposé à rendre justice aux catholiques, c'est celui de sir John Thompson. Et c'est vrai. S'il est un homme dont la sincérité et les convictions ne peuvent pas être mises en doute, c'est sir John Thompson, qu'on regarde à bon droit comme le premier avocat du pays.

Les libéraux ne parlent plus sans faire l'éloge de Cartier, de ce même Cartier qui déclarait, et avec raison, qu'il n'y avait pas moyen de venir au secours des catholiques du Nouveau-Brunswick.

M. Tarte: Le cas n'est pas le même. Au Nouveau-Brunswick, la loi ne garantissait pas aux catholiques leurs écoles.

M. Ouimet: La position du gouvernement est analogue à celle de 1872. Quand les écoles séparées du Nouveau-Brunswick furent abolies par les libéraux, les catholiques prétendaient avoir droit au désaveu. Quand les écoles séparées de l'île du Prince-Edouard ont été abolies encore par des libéraux, les catholiques prétendaient la même chose. Et ces mêmes libéraux repoussèrent leur demande.

Les catholiques du Manitoba réclament eux aussi l'intervention du gouvernement. Il y a là une question constitutionnelle dont nous demandons l'interprétation aux tribunaux. M. Tarte, lui, n'y va pas par quatre chemins. Il décide d'une manière irrévo-

cable cette question sur laquelle les juges catholiques de la Cour Suprême n'ont pas pu s'entendre. Il nous traite aussi comme des traités à notre religion. Si la loi ne nous donne pas l'autorité voulue pour intervenir, sommes-nous responsables? Où le pouvoir cesse la responsabilité cesse aussi. Il n'y a pas un prêtre, pas un évêque qui soutiendra le contraire. J'ai exposé les principes conservateurs sans crainte et sans arrière-pensée. Eh bien, s'il faut pour les faire triompher que nous aillions dans l'opposition, j'en suis; je suis prêt pour cette éventualité et l'ai dit, il y a longtemps.

Le gouvernement a fait son devoir; il fait tout ce qui est possible. La question est de savoir, par exemple, s'il serait dans l'intérêt des canadiens-français de détruire la constitution actuelle. Elle a été faite par Cartier pour la protection des minorités, comme on s'en est aperçu il n'y a pas longtemps encore dans l'affaire des biens des Jésuites. Prenons garde, en détruisant cette œuvre, de livrer nos droits les plus chers au gré de la majorité.

Pour ma part je suis convaincu, et mes compatriotes peuvent l'être également, que sir John Thompson fait ce qu'il peut pour rendre justice dans la limite de ses pouvoirs et de ses devoirs. Nous irons dans la voie droite jusqu'au bout, dussions-nous succomber à la peine.

Et nous avons la confiance et la certitude d'être approuvés par nos cordillonnaires et même par l'épiscopat. Je dirai plus: Si l'épiscopat comme corps dit que nous ne faisons pas notre devoir comme catholiques, je ne resterai pas une heure dans le gouvernement, quelque soit le témoignage que me donne ma conscience."

M. Tarte a balbutié un semblant de réponse à cette verte et franche réplique du ministre des travaux publics, et M. Jeannotte se chargea de le remettre à sa place.

Quant au pont Curran, c'est encore l'honorable ministre des travaux publics, M. Ouimet, qui s'est chargé d'éteindre la mèche de cette torpille.

"On va sans doute, dit M. Ouimet, au pont Curran. J'admets qu'il a coûté plus cher qu'on ne s'y attendait. Mais il faut remarquer qu'il a été construit en sept semaines, dans la saison rigoureuse et dans des circonstances qui en ont doublé et triplé le prix. On devait prendre tout l'hiver pour le construire et pour cela fermer le canal Lachine, ce qui aurait arrêté les manufactures établies sur les bords de ce canal et jeté sur le pavé, sans pain et sans travail, 5000 à 6000 ouvriers. Ceux-ci sont venus trouver le gouvernement qui a pris les moyens de sauver ces travailleurs de la misère. A la fin de la saison, il n'est resté que sept semaines pour faire un ouvrage qui aurait dû prendre six ou sept mois; mais il fallait ouvrir le canal Lachine, le 1er mai, sous peine de faire perdre \$100,000 par jour au commerce du pays. Pour cela on a dû travailler jour et nuit et même le dimanche, par des froids terribles. De plus, au lieu de faire des travaux pour un canal de 14 pieds, on les a fait pour un canal de 22 pieds afin de ne pas recommencer l'ouvrage dans quelques années. Cela explique l'augmentation du prix."

Ces explications aussi claires que franches ont satisfait l'assemblée. Une autre passe d'armes eut lieu entre M. Brodeur et M. le sénateur Tassé.

Ce dernier, dans quelques minutes de réplique, démolit sans peine l'échafaudage élevé par M. Brodeur à grands efforts de mouvements oratoires. Il démontra que la théorie du député de Rouville sur la protection était tout à fait fautive et que les conservateurs avaient toujours fait tout en leur pouvoir pour en arriver avec les Etats-Unis à un traité de commerce avantageux pour le Canada. Ils y ont réussi déjà, et s'ils ont échoué par la suite, les libéraux ne doivent pas leur en faire des reproches, car l'ambassadeur de ceux-ci, M. George Brown, a éprouvé, lui aussi, un jour, un fameux échec.

M. Laurier, ajouta M. Tassé, a été l'un des pères de la protection; mais comme Saturne, il veut dévorer son enfant; mais le peuple ne lui en donnera pas l'occasion.

Parlant ensuite des écoles, M. Tassé dit que ce sont les libéraux qui ont cherché à paralyser la langue française et que le grand patriote Laurier, pour punir M. Martin, un des promoteurs de cette loi, a travaillé à son élection. Il lui a même servi de parrain à son entrée à la chambre fédérale.

M. Brodeur — Sir John Thompson avait bien servi de parrain à Clarke Wallace l'orangiste.

M. Tassé — Vous vous trompez grandement. M. Wallace est entré au par-

lement bien avant sir John. (Rires et applaudissements.)

L'orateur fit ensuite allusion aux témoignages d'admiration que les libéraux produisent aujourd'hui à la mémoire de sir George Etienne Cartier, eux qui l'ont bafoué, méprisé, insulté et qui, non contents de briser sa carrière politique, ont même tenté de lui ôter la vie en lui lançant des pierres.

A 6 heures et demie le président annonça que le temps fixé pour la durée de l'assemblée était expiré.

Sur proposition de l'honorable M. Tassé et de M. Joseph Gauthier, des remerciements ont été votés au digne président, et celui-ci à son tour proposa des remerciements aux orateurs du jour.

Démonstration politique à Sorel

Une grande assemblée politique a été tenue, hier, à Sorel. Elle a été présidée par M. D. Morgan, ex-candidat conservateur.

Nous n'en avons pas encore vu le compte rendu; mais le succès a dû répondre à l'attente des organisateurs. Nous en reparlerons.

MASSON EN LIESSE

Grand nombre d'étrangers présents

FÊTE SPLENDIDE

Le joli village du Bassin du Lièvre (Masson, du nom de l'hon ex-lieutenant gouverneur de la province de Québec) présentait dimanche un aspect des plus réjouissants. Toute la population semblait prendre un immense intérêt à la cérémonie qui allait s'accomplir. Il s'agissait de la bénédiction de la superbe salle que les membres de la société St-Jean-Baptiste de l'endroit ont fait ériger aux frais de leur association et qui est un monument attestant leur énergie, leur esprit d'entreprise, autant que leur patriotisme.

La salle St-Jean-Baptiste est maintenant complètement terminée et fait honneur à la belle société qui en est la propriétaire.

Disons une fois de plus que cette construction a été élevée grâce au zèle et à l'activité de ses membres actuels de la société St-Jean-Baptiste, et tout particulièrement de M. G. A. Dugal, son infatigable président qui en a fait pour ainsi dire sa propre chose. On ne parle pas de la société St-Jean-Baptiste sans y adjoindre le nom de M. Dugal pas plus qu'on mentionne le nom actuel du village Masson, sans songer en même temps à celui qui a eu l'heureuse idée de lui faire porter le nom d'une des plus honorables familles de la province de Québec. M. Dugal est l'âme de toute organisation qui a pour but le progrès et l'embellissement du petit coin de terre qu'il habite et il ne néglige rien à cet effet.

LA MESSE A l'office divin, il y eut chant et musique de circonstance par des amateurs d'Ottawa. M. Edmond Gauthier s'y faisait entendre dans un superbe Ave Maria. L'harmonium était tenu par Mlle. Mangin.

Le Rév. M. Mangin donna un éloquent sermon suivi d'une allocution en anglais par le Rév. M. Lortie.

LA BÉNÉDICTION A 3 h., le Rév. chanoine Michel, de Buckingham, assisté du Rév. M. Mangin, curé de Masson, et du Rév. M. Lortie, vicaire, procédèrent avec le cérémonial requis en pareille occasion à la bénédiction de l'intérieur de la salle.

Le Rév. M. Michel prononça en cette circonstance une remarquable allocution et fut suivi de M. Dugal, président de la société, qui sut trouver des accents remplis du plus pur patriotisme pour rappeler l'histoire de l'association St. Jean-Baptiste et les difficultés de ses commencements. M. Dugal a dû voir par les nombreux applaudissements qui couvrirent ses paroles, à diverses reprises, qu'il avait su toucher la note juste et qu'on savait apprécier ses nobles efforts. La salle était littéralement bondée de monde.

LE SOIR La salle St-Jean-Baptiste était trop petite pour contenir l'affluence qui s'y pressait dès les 7 h. du soir! On y remarquait la présence du corps de musique de Buckingham, — une excellente organisation — qui nous fit entendre de fort jolie musique. Puis le rideau se leva à diverses reprises et toujours pour laisser l'auditoire ravi de ce qu'il venait de voir et d'entendre. Il y eut solos de violon, et puis sélections sur téléphone, musique sur verres, tuyaux à gaz, etc., dialogue amusant, le tout par M. John Barrett, que l'on aime toujours à entendre et qui s'est révélé une fois de plus excellent musicien.

Solos sur mandoline, sur violon et piano, chansonnettes comiques fort bien réussies, entre autres, la spirituelle Vire de bord mon ami Pierre, par M. A. E. Myette, agent de la maison Bush, Bonbright, de la rue Sparks, d'Ottawa, qui fut rappelé à outrance et honoré de rappels prolongés.

Une partie acrobatique fut bien exécutée par les jeunes gymnastes populaires, MM. Pagé et Arial, qui ont émerveillé l'assistance par leur high kicking et autres exercices prodigieux.

MM. R. Roy, V. Lepage, A. Thériault, O. Lemieux, A. Dufour, jouèrent à la perfection une comédie intitulée, l'Ut dièse.

Les accompagnements sur piano ont été faits par MM. Myette, A. Beaudry et Parent. Puis on applaudit de nouveau MM. Thériault et Roy dans une pochade du plus haut comique: L'amour et la cuisine.

Le clou de la représentation était sans contredit le tableau vivant représentant Jeanne d'Arc au bûcher, qui fut couronné de succès. Mlle G. A. Dugal, à qui avait été confiée, à la dernière heure, la tâche de personnifier l'héroïne de Domrémy, s'en acquitta avec beaucoup de grâce. Ce tableau dont le réalisme ne laissait rien à désirer, fut salué par les plus vives acclamations.

La fanfare de Buckingham termina la soirée par de jolies symphonies et les spectateurs quittèrent la salle emportant le meilleur souvenir de cette agréable soirée.

L'organisateur de cette représentation musicale et dramatique était M. A. E. Myette qui a droit à beaucoup de félicitations pour le succès qui a couronné ses efforts.

APRES Avant leur départ pour Ottawa, les amateurs furent invités à la résidence de M. Dugal, où une table bien chargée les attendait. On eut le plaisir d'y entendre des discours.

Les orateurs furent MM. Dugal, Dr Bessette, de Buckingham, H. Chate-lain, avocat, Ed. Aubé, journaliste, J. Barret, les officiers de la société St-Jean-Baptiste, de Masson, etc., etc.

Ce ne fut que vers les 2 h. du matin que les amateurs prirent congé de M. Dugal et des autres amis de Masson, enchantés de la cordiale réception dont ils avaient été l'objet, et se promettant bien de retourner encore à Masson quand l'occasion les y invitera de nouveau.

Société Saint-Jean-Baptiste de Hull Tous les membres actifs et honoraires de cette société, ainsi que tous les canadiens-français qui voudraient marcher avec nous, sont priés de se rendre à la salle de l'Union St. Joseph, dimanche à 7.30 a. m. pour se joindre à l'Union St. Thomas qui célèbre ce jour là sa fête patronale, et à laquelle nous sommes conviés.

Par ordre P. THOS DESJARDINS Président.

UNION ST-JOSEPH DE HULL Les membres de cette société sont priés de se réunir dimanche prochain le 23 du courant, à 7.30 a. m. pour prendre part à la procession et réhausser l'éclat de la fête patronale de l'Union St-Thomas.

Par ordre A. BERTHIAUME J. SÉGUIN Prés. Sec.

Cour Notre-Dame de Grâce C. O. F. No 205 Tous les membres de la cour ci-haut mentionnée sont priés de se réunir à 7.30 dimanche prochain le 23 courant pour prendre part à la procession et participer à la fête patronale de l'Union St-Thomas.

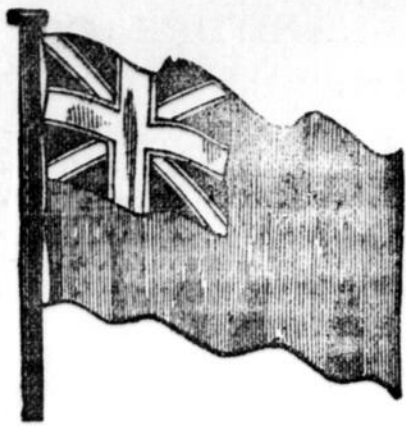
Par ordre A. BERTHIAUME V. C. Ranger.

Cour St-George C. O. F. No 317 Les membres de la cour sont priés de se réunir dimanche prochain le 23 à 30 a. m. pour prendre part à la procession et participer à la fête patronale de l'Union St-Thomas.

Par ordre A. WATIER Chef Ranger

Cour St-Patrick C. O. F. No 441 Les membres de cette cour sont priés de se réunir dimanche prochain le 23 courant à 7.30 a. m. pour prendre part à la procession et réhausser l'éclat de la fête patronale de l'Union St-Thomas.

Par ordre M. MURRAY Chef Ranger.



### LISTE ELECTORALE DU DOMINION

L'Association libérale-conservatrice et le club Macdonald ont tenu les assemblées de l'ancien Ottawa Club, au coin des rues Metcalfe et Queen, comme quartier central pour la révision de la liste électorale pour le fédéral.

Tous les libéraux-conservateurs qui sont désireux de se rassurer sur leur enrôlement devraient aller à ce bureau et faire leur demande régulièrement. Les votants qualifiés sur leurs revenus sont priés de venir s'inscrire.

Le bureau sera ouvert durant le jour et le soir et les Commissaires spécialement nommés pour recevoir les déclarations seront sur les lieux entre midi et 1 heure, et de 7.30 hr. à 10 hr. du soir. Les formulaires de déclarations telles que requises par le statut, ont été données aux avocats, conservateurs suivants, qui tous sont Commissaires pour recevoir les déclarations nécessaires :

Robert Hick, John I. MacCracken, R. G. Code, George M. Greene, A. F. May, George E. Kidd, A. E. Frip, Taylor McVey, Wm. W. W. H. V. Sinclair, John O'Leary, H. Chatelet, W. J. Kidd, A. E. Lussier, H. C. Monk, George F. Henderson, J. P. Fisher, T. A. Leaman, J. A. Vallin, W. J. Code, George Bowie et C. O'Connor, Horace Pruit, H. A. Percival et John Bistrop.

Aucun de ces mes. eurs sera heureux de recevoir les déclarations de ceux qui se présenteront à eux. Date le 15 jour de septembre 1894.

GEORGE COX,  
Président de l'Assoc. L.-C.  
R. G. CODE,  
Président du Club Macdonald.

### Soirée Littéraire et Musicale

#### Conférence par le Rév. P. Gohiet

Qu'on n'oublie pas la séance littéraire et musicale qui aura lieu dimanche prochain, dans la salle académique de l'Université d'Ottawa.

Les portes s'ouvriront à 7 h. 45 m. L'entrée est de 25 cts seulement et les sièges réservés 50 cts.

La réputation du conférencier n'est plus à faire.

Le R. P. Gohiet mérite seul d'attirer ceux qui aiment notre belle langue surtout lorsqu'elle est parlée par un littérateur distingué comme l'est celui que nous venons de nommer.

Il y a en outre un programme musical des plus attrayants, confié à quelques uns de nos meilleurs artistes.

La recette est destinée à l'orgue de l'église du Sacré-Cœur.

On sait que ce bel orgue électrique est payé par des contributions volontaires des paroissiens et amis du Sacré-Cœur.

Cette considération devrait davantage nous inviter tous à participer au succès de cette soirée musicale et littéraire.

### FÊTE INTIME

Les nombreux amis de M. Philias Carrière, clerc assistant, au service de M. l'avocat A. E. Lussier, ont voulu lui témoigner leurs sympathies en lui offrant, mardi dernier, un riche cadeau, à l'occasion de son mariage. Vers les neuf heures, ils se rendirent, près d'une quarantaine, à la demeure de M. David Morin, beau père du marié. Une adresse, chef d'œuvre artistique, due au crayon de M. L. A. D'Orval, fut lue dans des termes émus par M. Henri Dostaler. Elle exprimait les vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour les jeunes époux. M. Carrière, pris à l'improviste, trouva cependant de bons mots pour remercier ses amis de cette marque d'affection. Enfin, trop ému pour pouvoir continuer, il eut recours à son frère, M. Arthur Carrière, ecclésiastique à l'Université d'Ottawa, pour le tirer de son embarras. M. Art. Carrière répondit à cet appel avec une verve et un entrain remarquables. Il remercia dans des termes élogieux, les amis de la marque d'estime qu'il donnait à son frère.

M. Jos Vincent, élève gradué de l'Université d'Ottawa, fut ensuite appelé à adresser la parole. L'éloquence reconnue de ce jeune monsieur eut l'occasion de se manifester de nouveau. Inutile de dire que les choses n'en restèrent point là et que le reste de la veillée se passa dans la gaieté la plus parfaite. Chant, musique, danse et déclamation eurent coulé franches. Nous devons nos plus sincères remerciements à la famille Morin pour l'hospitalité princière qu'elle a offerte ce soir-là à ses hôtes.

Le poète a dit :

Oh! qu'il est doux pour des cœurs  
Sous un même toit, de se voir  
réunis.

Enfin, à une heure très avancée de la... matinée, tous se retirèrent, contents d'avoir passé une aussi agréable soirée.

E. J. L.

### Dr MARTIN ET ELIE LAUZON CONDAMNÉS

Mardi après-midi, l'on a continué devant les magistrats Champagne et Kerr le procès du Dr Martin, accusé de distillation illicite de whiskey. La couronne était représentée par M. J. M. McDougall, C. R., et le défendeur par M. L. N. Champagne. Après l'audition des témoins, les magistrats, après quelques minutes de délibérations, ont rendu un verdict de coupables et le premier a été condamné à \$200 et 3 mois de prison et Elie Lauzon à \$100 d'amende et un mois de prison.

L'accusation portée contre Maxime Lauzon a été retirée.

M. J. A. Watkins, officier du bureau de la Douane à Montréal, a déployé beaucoup d'habileté et de connaissance pratique dans cette circonstance et mérite des félicitations de la part des autorités fédérales.

### NOTES DE MASHAM

M. J. T. Julien, d'Ottawa, a obtenu le contrat pour la peinture et décoration de notre église. Il a sept hommes à son emploi qui, sous sa direction, font un excellent travail de nature à donner satisfaction au public et principalement aux résidents de Masham.

La saison de la pêche et de la chasse est à son apogée et un grand nombre de disciples de St Hubert en profitent avec grand succès.

La nouvelle aile de l'église catholique de Masham sera terminée d'ici à deux mois.

M. Gabriel Larocque est tombé mort soudainement dans son champ de patates, la semaine dernière. Il était âgé de 52 ans.

La diphtérie fait des ravages dans notre district. Déjà on compte plusieurs victimes de cette terrible maladie.

Le père Bertrand est à faire d'importantes améliorations à sa scierie. Il se prépare aussi à faire bon nombre de billons durant la prochaine saison.

Il nous fait plaisir de rapporter qu'il n'y a pas eu de feux de forêts dans notre district depuis le commencement de la saison d'été.

M. Elzéar Lamothe, notre marchand populaire, continue à faire un excellent commerce à son poste bien connu du moulin. Il tient toujours tout ce que l'on peut désirer dans la ligne de commerce général.

### COURRIER D'AYLMER

M. Chs. Coulée, ingénieur de Cascade Point, Co. Soulanges, était en promenade, ces jours derniers, chez son père M. le Shérif.

L'exhibition agricole d'Aylmer aura lieu les 2, 3 et 4 octobre.

La bénédiction de l'église catholique qui devait avoir lieu, le 27 du présent mois, a été remise au 11 octobre.

Il y a actuellement dans la prison du district 8 prisonniers.

M. l'abbé Campbell, vicaire de la paroisse, a été transféré à Ottawa.

Il y aura assemblée de la société St Jean-Baptiste demain soir.

M. Chs. Moussette est à se faire réparer une magnifique résidence dans le village.

La Cour Supérieure siège encore dans la cause de Genest vs La Corporation.

Les funérailles de Mme Perrier, épouse d'un ancien échevin d'Aylmer, et maintenant commissaire d'écoles du même village, ont eu lieu, lundi, au milieu d'une grande partie de la population qui tenait à rendre ses derniers hommages à cette femme que tout le monde avait aimée.

Mercrredi soir, M. N. Pagé, de Hull, accompagné de M. A. Moussette, se rendait à la salle St Jean-Baptiste, lorsque rendu près de la résidence de M. H. Ayley, rue Bancroft, M. Pagé fit une chute occasionnée par le mauvais état du trottoir et s'infligea plusieurs blessures à la jambe gauche. Avec l'aide de M. Moussette il se rendit au magasin de M. Chs. Devlin, où M. C. R. Devlin, M. P., lui donna tous les soins requis. Nous l'en remercions sincèrement. Il pourrait bien se faire qu'un beau jour la municipalité pourrait encourir des dommages si elle ne répare pas les trottoirs défectueux.

### Un Chapitre

Vers le quinze octobre prochain, aura lieu à Paris le chapitre général des Frères des Ecoles Chrétiennes. Tous les pays où les Frères possèdent des établissements envoient des délégués à ce chapitre qui d'après les constitutions, doit avoir lieu tous les dix ans. Les délégués du district de Montréal sont partis pour New-York mercredi et s'embarqueront pour Paris, samedi.

### OBITUAIRE

Une lettre de Québec nous apprend la mort de M. Jacques Marotte, arrivée le 18 du courant, à sa résidence à St Roch de Québec.

M. Marotte était l'un des plus anciens citoyens de St Roch où pendant un grand nombre d'années il figura au premier rang parmi les industriels de cette localité, comme propriétaire d'une grande fonderie.

Son établissement fut longtemps très populaire dans tout le district de Québec, et sa grande intégrité lui valut toujours la plus haute estime de ses concitoyens.

Il vivait retiré des affaires depuis plusieurs années lorsqu'il s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Le défunt laisse pour le pleurer une épouse de soixante-dix-huit ans et une descendance composée de deux fils, quatre filles, un grand nombre de petits enfants et arrière-petits-enfants.

Il était le beau-père de M. le juge Déry, de Québec; de M. L. J. Huet, pharmacien; de M. George Drolet, ancien industriel; de M. Vallée, gouverneur de la prison de Montréal; grand-père de Mme Jos. Bouchard et des demoiselles Marotte, d'Ottawa.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à cette famille.

### NOTES DE HULL

La dissolution de société Feeley et Larose, boulanger ne s'effectuera que le 1er Novembre.

M. Bourdeau de Laurent, Laforce et Bourdeau, manufacturiers de pianos de Montréal est à Hull.

Elie Sauvé a obtenu son pardon du ministre de la justice. Il a été quitte pour l'amende de \$100 et les frais.

Plusieurs personnes sont traités devant le Recorder Champaigne, cette après-midi.

M. le Dr Jos. Beaudin a été nommé délégué du bureau de santé de la cité. Il se rendra lundi à Montréal pour prendre part au congrès de l'American Public Health Association dont le docteur est membre.

Les commissaires d'écoles catholiques ont fixé la taxe à trois-quarts de cent dans la paroisse.

Hier soir, une centaine de personnes se sont rendues à la salle Durocher, rue Brevy et lui ont présenté un magnifique harnais et autres articles de valeur comme marque d'estime et de reconnaissance pour services rendus comme directeur de la bande de la cité, aujourd'hui si populaire dans le district. Une adresse de circonstance a été lue par Jos Larue. M. P. H. Durocher, après avoir répondu à l'adresse et remercié ses nombreux amis de l'estime dont il était l'objet, les invita à passer quelques heures agréables. La musique et les discours ne firent pas défaut et ils va sen dire que tous se sont amusés jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

### À TRAVERS OTTAWA

#### A l'Université

Sa Grandeur Mgr Duhamel a fait visite à l'Université d'Ottawa, hier. Il y eut grand-messe et sermon par l'Archevêque puis présentation d'adresse dans la salle académique.

#### Beurreries

Une assemblée des propriétaires de beurreries doit avoir lieu le 25 septembre prochain, au Grand Union Hotel, à 3 hrs p. m.

Nombre de délégués intéressés dans notre industrie laitière seront présents à cette réunion.

#### Les assises

Aux assises, lundi, Liberti, accusé d'avoir dardé Faubert à sept différents endroits sur le corps, a été condamné à un mois de prison seulement. La défense a prouvé que Liberti, seul au milieu d'une bande d'ennemis, craignait de se faire battre par eux, au nombre desquels se trouvait sa victime Faubert. C'est alors que tombant sur ce dernier, il le frappa à coups de couteau. L'arme était un canif des plus inoffensifs. La poursuite produisit des linges que portaient Faubert au moment de la bagarre lesquels étaient tout tachés de sang.

Le jury rendit un verdict d'assaut simple, Liberti ayant été provoqué au combat. Conséquemment le juge l'a mis au clou pour 30 jours.

#### Hymeneo

M. W. A. Gogo, l'actif agent du chemin de fer Pacifique Canadien à l'Ange-Gardien, épousera, le 26 courant, Mademoiselle S. V. Botton, de Brockville. La cérémonie nuptiale aura lieu à la résidence de la mariée.

On annonce pour le 16 d'Octobre prochain le mariage de M. Wilfred Dubé, employé civil, à une charmante demoiselle de Laprairie. Nos félicitations à notre ami.

# UNE - SURPRISE.

## LE MAGASIN FERME

Aujourd'hui pour marquer les marchandises nouvelles que nous venons de recevoir.

Demain matin, venez en foule. Pas de blague. A bon marché.

Malgré les rumeurs tendant à dire que je vais faire banqueroute, parce que je puis vendre mes marchandises à meilleur marché que jamais, est complètement fausse.

PAS DE FONDIS DE BANQUEROUTE OFFERT AU PUBLIC

Les marchandises sont toutes fraîches. Venez en foule juger de la qualité, de la quantité et du bon marché dont les prix seront pour vous une surprise.

PAS DE LISTES DE PRIX. PAS DE CIRCULAIRES DE BLAGUE.

VENEZ EN FOULE DEMAIN MATIN.

AU MAGASIN DU SOLEIL,  
NOS. 110 ET 112 RUE MAIN, HULL.

**F. X. MARTIN,**  
PROP.

Notre jeune ami, M. Gerald Gorman, l'un des frères Gorman, a épousé, mercredi, Mlle Mills. Les amis de Gerald lui ont présenté une foule de cadeaux, y compris un superbe ameublement de salon.

#### MENUS FAITS

Le charbon se vend \$6.50 la tonne à Ottawa et \$5.00 à Toronto. Les consommateurs parlent de faire leur approvisionnement de combustible dans la métropole ontarienne.

M. Louis Beaucage est de retour de l'ancienne Capitale, où il a passé ses vacances.

MM. A. Lavoie, J. Jolicœur et les frères Dubuc sont de retour d'une partie de chasse, qu'ils ont fait à la Pointe au Chêne et à la Baie Murray.

Le trottoir en ciment granolithique dans la rue Wellington sera complété sous peu.

Louis Cyr, le samson canadien, est en ville par affaire.

L'exposition d'Ottawa s'ouvre aujourd'hui et restera ouverte jusqu'au 29 courant.

### REMERCIEMENTS

Je profite de l'occasion de ma grande vente à bon marché pour remercier le public de Hull du généreux encouragement qu'il m'a accordé depuis l'ouverture.

Je remercie bien sincèrement les constables de la ville, le constable spécial du magasin et les commis étrangers qui ont prêté leur concours.

Je sollicite de nouveau le patronage du public tant que durera ce grand massacre de marchandises.

Dans quelques jours, j'aurai une grande nouvelle à vous apprendre.

F. X. MARTIN.  
110 - 112 rue Principale, Hull.

### AVIS

AVIS est par le présent donné que Madame David Philippe (épouse) et son jeune enfant, de Ste Cécile de Masham, fera dimanche au Lieutenant-gouverneur en conseil, pour obtenir l'acquiescement de son mari, David Philippe servant actuellement un terme à la prison d'Aylmer, pour avoir vendu de la boisson sans licence, offense pour laquelle il a été condamné et incarcéré le 27 juillet 1894 et le dit acquiescement est fortement recommandé par les citoyens dont les noms suivent :

Edouard Beaudoin, I. D. Roche, Elz. Lamothe, Nap. Asselin, Magloire Pierre Côté, Pascal Barbe, Elie Clusian, Eugène Bélanger, David Sancennes, David Sancennes, fils, Pierre Racine, François Martin, Aug. Trudel, D'Arcy Desbiens, Théophile Sancennes, Théophile Sancennes, fils, Camille Piché, Charles Clusian, Philoxène Martineau, James Parent, Moise Parent, Magloire Coderre, Amable Gervais, James Philippe, Gédéon Fauverne, Stanislas Godmair, Edouard Philippe, Louis Gingras, Michel Guertin, Norbert Martineau, Victor Robert, Jean Gosselin, etc, etc., Masham Mills, Qué.

Sept. 17 1894.

# JOHN SHEPHERD,

IMPORTATEUR

225 et 227 rue Rideau, 275 rue Bank

Et Coin des rues Lyon et Sparks, Ottawa

La maison par excellence de la ville d'Ottawa pour les

PEINTURES, HUILES, TAPISSE-  
RIES, VITRES PLATE GLASS, PAPIER  
DE FANTAISIE pour DÉCORA-  
TIONS, Etc., Etc.

Nous donnons une attention particulière à la pose des vitres pour les grandes vitrines.

Décoration à l'Intérieur une spécialité.

EN GROS ET EN DETAIL.

Commandes promptement exécutées.

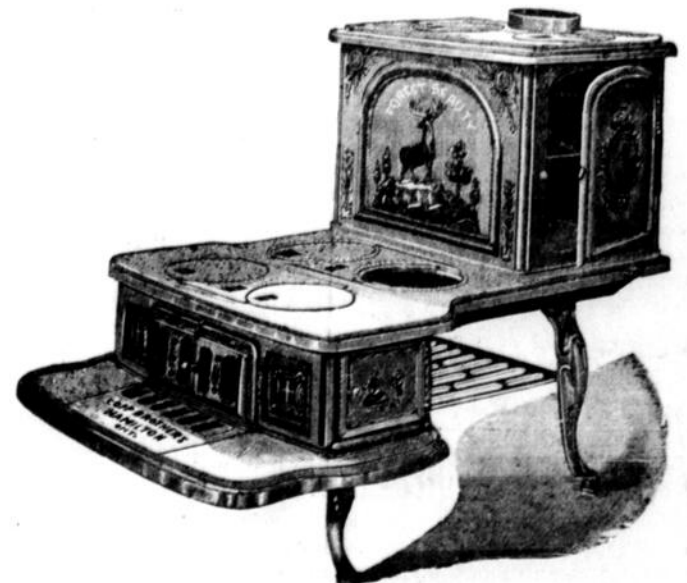
MEUBLES ! MEUBLES !

Venant d'arriver une nouvelle ligne de CABINETS de Salon pour la musique PUPITRES de fantaisie, aussi une belle ligne d'Ecrans. N. B.—Essayez notre balai "COLUMBIA" pour les Tapis.

HARRIS & CAMPBELL

COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN, OTTAWA, ONT

Ce beau et grand poêle du poids de 330 livres, bien CONNU ET ESTIMÉ



En fonte commune d'opposition, \$14.00. En fonte de première qualité, \$16.00.

Aussi en magasin une grande variété d'autres poêles à charbon et à bois, depuis les plus ornés jusqu'aux plus unis, dans tous les prix.

Les vieux poêles sont acceptés en paiement.

E. D. D'ORSONNENS, GÉRANT.

143-145, RUE PRINCIPALE, HULL.

**CARTES PROFESSIONNELLES.**

**C. B. MAJOR,**  
AVOCAT.  
Bloc Dorion, Rue Principale, Hull.

**HENRY AYLEN,**  
AVOCAT.  
N. 62 rue Principale, (Bloc Scott) Hull.

**MCDUGALL & DE MARTIGNY,**  
AVOCATS, etc.  
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale, Hull.  
McDUGALL, C.E.      CAMBLE DE MARTIGNY

**GEO. C. WRIGHT,**  
Avocat, Procureur, etc.  
Ci-devant de Rochon, Champagne & Wright.  
No 2 Rue Principale, Hull.

**A. E. LUSSIER, B. A.**  
Avocat, Procureur, Notaire, etc.  
Bureau: 569 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau, Ottawa.  
23 Argent à prêter.

**H. CHATELAIN,**  
AVOCAT.  
569 Rue Sussex, Ottawa.  
23 Argent à prêter à des conditions avantageuses

**P. T. DESJARDINS,**  
NOTAIRE  
Secrétaire-Traictant du Conseil du Comté.  
148 Rue Principale, Hull.

**N. TÊTREAU,**  
NOTAIRE.  
183 Rue Principale, Hull.

**DR. G. NEIL M.D.**  
126 Rue Principale, Hull.  
23 Consultation à toutes heures.

**GEORGE COX,**  
GRAVEUR ET LITHOGRAPHE  
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

**A. D. RICHARD et FILS,**  
Nos. 537 et 539 RUE SUSSEX.  
OTTAWA.

Marchandises Sèches, d'Étape et de Fantaisie, Spéc. d'élite dans les étoffes Noires

**F. X. FILTEAU**  
Le Doyen de Photographes de Hull. La maison artistique par excellence. Possédant le plus en état de satisfaire les goûts les plus difficiles dans l'art photographique. Ouvrage garanti et à bas prix.  
No. 118 RUE PRINCIPALE.

**J. F. BÉLANGER,**  
Peintre et Décorateur.  
No. 159 RUE BANK, OTTAWA.

ASSORTIMENT COMPLET DES DERNIERS DES-SENS DE TAPISSERIES.  
La seule place dans la cité d'Ottawa où on peut acheter les plus belles Tapisseries et les Tentures métrées les plus pures à des prix raisonnables.  
Téléphone 92.

**DOUGLASS & FRÈRE**  
COUVREURS EN  
Manufacturiers de Couvertures en laine, Corridors en métal et en cuivre, Ardoises, Toitures, etc.

Corniches en métal, embossées, Estampées, etc.  
UNE VISITE EST SOLICITÉE  
113 RUE BANK, OTTAWA.

**TAPIS! TAPIS!**  
Voici la saison de relever et renouveler les tapis. Depuis un grand nombre d'années je m'occupe de ce genre d'affaires et j'ai en possession les plus riches et les plus variés pour relever, renouveler et changer les tapis et je fais remplir vos ordres sous le plus court délai. Je fais une spécialité de couvrir les tapis neufs et de les poser; de tailler les préfaits et les ajuster; de faire des abat-jour et de les poser. Satisfaction garantie dans tous les cas. Les ordres laissés au magasin de E. S. McMoran, Ecr., 510 rue Sussex, recevront la plus prompte attention. Laissez vos ordres chez

**T. VEZINA,**  
196 RUE DE L'ÉGLISE, OTTAWA.

**GEORGE LOW,**  
MANUFACTURIER  
ENGINS A VAPEURS  
(de 1 à 20 forces de chevaux)

Machines et serrures de coffre-fort réparées promptement  
ETA LIÉ EN 1874  
345, 347 ET 349 RUE DALHOUSIE  
OTTAWA, Ont.

**CHAISES DE BALCON!**

Venant d'être reçues un char complet de chaises de balcon. Elles sont plus fortes que par le passé. Ceux qui ont attendu après celles-là ne devraient manquer de venir faire visite de suite; ils peuvent se les procurer au mêmes prix.

**JACOB ERRATT,**  
Magasin-Palais de meubles et tapis  
34 et 36, Rue R deau

**Nouvelle -:- Boulangerie**

M. R. G. Nesbitt, ci-devant associé de Evans et Nesbitt, boulangers de la rue Brewery, désire annoncer au public de Hull, qu'il vient d'ouvrir une boulangerie de boulanger avec un système tout nouveau. Le pain sera toujours de première qualité, servi à domicile tous les jours. Le patronage du public respectueusement sollicité.

**R. G. NESBITT**  
N. B.—La société existante sous le nom de Evans et Nesbitt est dissoute de consentement mutuel.

**CHEMIN DE FER CANADA ATLANTIQUE**  
Changement d'heure.

A partir de Lundi le 7 mai, tous les trains, dimanches exceptés, les trains circuleront comme suit:  
Quitte— Arrive—  
Ottawa 8.00 a.m. Montréal 11.30 a.m.  
" 3.00 p.m. " 6.35 p.m.  
" 5.30 p.m. " 9.00 p.m.  
Montréal 7.00 a.m. Ottawa 11.00 a.m.  
" 9.00 a.m. " 12.35 p.m.  
" 7.00 p.m. " 10.00 p.m.

**NEW-YORK ET BOSTON.**

Wagons doratoires à partir de Rouses Point pour New-York et de Saint-Albans pour Boston. Adressez-vous à l'agent local des billets, bloc du Russell, rue Sparks, pour les nouvelles tables horaires, billets, lits, etc.  
E. J. CHAMBERLAND, C. J. SMITH, Agt. gén. des Pass

**CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU**

A partir de mercredi, 16 mai 1894 et jusqu'à ce nouvel ordre les trains circuleront comme suit:  
No 1—Dp Ottawa 5.20 p.m. Ar Wright, 8.10 p.m.  
No 2—Dp Ottawa 8.15 a.m. Ar Wright, 12.10 p.m.  
No 3—Dp Ottawa 1.30 p.m. Ar Wright, 4.20 p.m.  
No 4—Dp Wright 6.15 a.m. Ar Ottawa 9.05 a.m.  
No 5—Dp Wright 4.15 p.m. Ar Ottawa 8.00 p.m.  
No 6—Dp Wright 3.00 p.m. Ar Ottawa 5.30 p.m.

No. 1 et 2, tous les jours excepté le dimanche.  
No. 3 et 4, tous les jours excepté le samedi et le dimanche.  
No. 5 et 6, samedi seulement.

De la gare Union du chemin de fer Canadien Pacifique, Ottawa.  
Prix pour le fret, billets de saison et excursion s'adresser à  
J. T. PRINCE, 30 Central Chambers, Ottawa.

**CHEMIN DE FER 'Ottawa, Apprior & Pappy Sound'**

Bulletin du Départ et de l'Arrivée des trains, tous les jours, excepté le dimanche, à partir du 15 septembre 1893.

Allant vers l'Est		Allant vers l'Ouest	
No. d'Exp.	Exp.	No. d'Exp.	Exp.
P.M.	A.M.	A.M.	P.M.
4.10	7.00 Lv.	Ar Wright	8.10 p.m.
6.35	2.10	Galetta	11.55 6.05
5.00	2.20	Kinburn	10.30 5.55
5.50	7.35	Carp	9.55 5.40
6.45	8.15 Ar	Ottawa	Lv. 9.00 5.00
10.25	11.55	Montréal	9.00

Raccordement ponctuel à Ottawa avec tous les trains du "Canada Atlantique". Service de chars Salons entre Ottawa et Montréal. Service de chars Doratoires, tous les jours, jusqu'à New-York, Boston, etc.  
L'arrivée et le départ de tous les trains sont à la station du "Canada Atlantique", rue Elgin.  
C. J. CHAMBERLAND, C. J. SMITH, Agt. gén. des Pass.

**BUREAU DE POSTE DE HULL.**

Arrivée et Départ des Malles.

ARRIVÉE	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa	7 15	10 50	1 45	5 30
C.P.R.	8 20		2 00	5 30
Ottawa			2 00	5 30
Ottawa			2 00	5 30

DEPART  
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C.P.R. 8 20  
Pour Ottawa 10 00  
Pour Aylmer 12 20 3 0  
Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malles.  
Heures du Bureau, de 8 a.m. à 8 p.m.  
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne de 9 a.m. à 4 p.m.  
J. H. KERR, Maître de Poste, Mal 1889

**BUREAU DE POSTE D'AYLMER**

Arrivée et Départ des Malles.

ARRIVÉE	A.M.	P.M.
Ottawa et Hull tous les jours, dimanches exceptés	10 00	6 00
De Hey worth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés	10 30	

DEPART  
Pour Ottawa et Hull, tous les jours et dimanches exceptés 10 00 3 00  
Pour Hey worth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanches exceptés 5 00  
Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malles.  
Heures du Bureau, de 8 a.m. à 9 p.m.  
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne de 9 a.m. à 4 p.m.  
J. R. WOODS, Maître de Poste, Mal 1889

**LE MEDICAL HALL**

84 Rue PRINCIPALE Hull

Vient de recevoir un assortiment complet des parfums les plus purs et les plus nouveaux.

**GRANDE VALEUR**  
R. A. HELMER,  
Pharmacien.  
Ouvert le Dimanche.

**RICHELIEU HOTEL**

M. I. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'encourager comme par le passé. Son hôtel avec toutes ses améliorations modernes peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés.

Les entrées de l'hôtel Richelieu sont seulement sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place Jacques Cartier ne communique plus avec l'hôtel Richelieu depuis 4 ans.

**REÇUS PAR LE PAPE**

La visite des pèlerins canadiens à Rome

Une correspondance reçue de Rome nous apprend que la réception des pèlerins montréalais par Sa Sainteté Léon XIII a été des plus cordiales et que tous furent profondément affectés par les preuves de bonté et de considérations que leur ont accordées le Vénérable Pontife et toute la Cour Papale en général.

La réception a eu lieu dimanche, 2 septembre courant. Les pèlerins au nombre de 60 furent conduits au Vatican par M. l'abbé Racicot, qui obtint aussi pour un certain nombre de Canadiens, résidant à Rome, le privilège de se joindre à eux.

Les Canadiens étaient accompagnés de 20 pèlerins Hongrois, la plupart professeurs dans les universités ou collèges.

Les visiteurs furent introduits dans la salle du consistoire, où un autel avait été érigé à l'endroit généralement occupé par le Trône Papal. Léon XIII arriva à 8 hrs et célébra immédiatement la messe. Lorsque le Saint Père laissa l'autel il se mit à genoux dans le sanctuaire et resta dans cette position tout le temps que dura la messe d'actions de grâce, dite par Mgr Agnell, chapelain privé.

Sa Sainteté, se leva alors et, descendant les degrés de l'autel, se tourna vers les pèlerins prosternés et d'une voix claire et distincte, prononça la bénédiction apostolique.

Léon XIII, voulant donner des marques plus positives de sa paternelle bonté et récompenser la piété filiale de ses visiteurs venus de si loin, demeura avec eux une heure durant. S'asseyant dans un large fauteuil, près de l'autel, il reçut les uns après les autres les pieux pèlerins agenouillés devant lui, adressant à chacun la parole, les bénissant et leur accordant les faveurs qu'ils sollicitaient les uns pour leurs diocèses, les autres pour leurs paroisses, leurs familles, etc.

Les pèlerins furent vivement impressionnés de cette touchante réception de Sa Sainteté. Ils ont été heureux de voir que la santé de Sa Sainteté est bonne et lui promet encore de longs jours à venir.

**LE COUVENT DES URSULINES**

Il est ouvert aux visiteurs pour la seconde fois depuis 250 ans

Un événement tout particulier s'est produit à Québec, ces jours derniers. Pour la deuxième fois depuis 250 ans, le monastère des Ursulines, avec la permission du cardinal, s'est un peu relâché de la sévérité de sa règle et a ouvert ses portes aux visiteurs. Plus de trois mille personnes ont visité l'intérieur de cette institution; il y en avait de toutes les nationalités et de toutes les croyances. Les visiteurs ont été reçus avec la plus grande courtoisie par les religieuses qui leur ont fait visiter tout l'établissement, lequel est très vaste. Le monastère est composé de treize bâtiments, érigés à des époques différentes, mais communiquant tous entre eux. Les jardins, entourés de clôtures, sont spacieux et bien entretenus. Les Ursulines consacrent une grande partie de leur vie à instruire les jeunes filles qu'on leur envoie de toutes les parties du Canada et des États-Unis.

Les élèves, au nombre d'environ cinq cents, sont divisées en trois catégories: les pensionnaires, les demi-pensionnaires et les externes. Le monastère contient une centaine de religieuses. Les premiers bâtiments de cet établissement, où se trouve le cloître, ont été construits à l'époque où les Français possédaient le pays. Malgré cela, le monastère tout entier semble pourvu de toutes les améliorations modernes; très bien aéré et tenu avec un ordre et une propreté remarquables.

Dans l'ancienne partie du monastère sont déposés les restes de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation fondatrice du couvent; le crâne de Montcalm, plusieurs bombes tombées sur le monastère pendant le bombardement de Québec par l'armée du général Wolfe. On y voit également le vieux corridor pavé en pierre où se sont réfugiés les religieuses pendant le bombardement, un grand nombre de peintures d'un grand prix, des lampes, des vêtements donnés au monastère par des personnes distinguées lors de l'occupation du pays par la France.

Mais, ce qui a le plus attiré la curiosité du public, c'est le cloître, exclusivement occupé par les religieuses.

L'ordre et la propreté la plus parfaite y règnent. Les meubles sont d'un bon goût et très simplement faits. Les cellules ou dortoirs des religieuses ne contiennent que les objets absolument nécessaires: un lit rustique en bois, un lavabo, une chaise, un petit meuble contenant tout leur trousseau.

**SIR N. F. BELLEAU**

Sir Narcisse Fortunat Belleau dont nous avons annoncé la mort, était âgé de 85 ans.

Son père, Gabriel Belleau, était cultivateur à Ste Foye, près de Québec. Après avoir terminé ses études au séminaire de Québec, M. Belleau s'adonna à l'étude du droit et en septembre 1832, il fut admis à la profession d'avocat. Depuis cette époque jusqu'en 1847, M. Belleau consacra tout son temps à sa clientèle aussi nombreuse que lucrative. C'est alors qu'il entra au Conseil de ville comme conseiller pendant trois ans, et puis comme maire de Québec en 1850. Ce fut sous son administration que furent entrepris et terminés les travaux de l'ancien aqueduc, travaux devenus nécessaires pour réprimer les épidémies de choléra qui devenaient de plus en plus menaçants par suite de la disette et de la mauvaise qualité de l'eau. C'est en reconnaissance des services rendus à la ville que les citoyens firent exécuter à l'expiration de son terme d'office, son portrait en pied par M. Théophile Hamel. Ce portrait fut placé dans le bureau du Maire.

En 1819, M. Belleau fut choisi comme un des directeurs de la Banque de Québec. Et jamais depuis il n'a cessé de remplir cette charge importante. Les actionnaires avaient évidemment confiance dans ses lumières et dans son intégrité.

Au mois de novembre 1852, M. Belleau fut nommé membre du Conseil Législatif du Canada, presque en même temps qu'il était élevé à la dignité de conseiller de la Reine. En 1857, il fut nommé Batonnier du barreau de Québec.

En novembre 1857, M. Belleau fut nommé président du Conseil Législatif avec un portefeuille dans le ministère Macdonald-Cartier. L'année suivante il entra dans le gouvernement qui avait succédé au ministère éphémère de M.M. Brown-Dorion, comme ministre de l'agriculture et de la Colonisation.

Lors de la visite du Prince de Galles à Québec, le 18 août 1860, M. Belleau fut créé chevalier par son Altesse Royale. Les événements politiques auxquels Sir Narcisse avait pris une large part lui valurent ce témoignage élatant de la considération de Sa Majesté.

Après la mort de Sir E. P. Taché, en 1865, Sir Narcisse devient premier ministre avec le portefeuille de receveur-général. Il occupa ce poste élevé jusqu'à la confédération des provinces.

Sir Narcisse fut le premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et il le fut pendant sept ans et demi. Les citoyens de Québec n'ont pas oublié les témoignages de sympathie qui lui arrivèrent de tous les coins de la province à l'occasion de sa nomination. Il fit les honneurs de sa charge avec dignité.

Son terme d'office expiré, Sir Narcisse abandonna complètement la politique et se refusa aux honneurs qu'il aurait pu légitimement ambitionner; c'est ainsi qu'il déclina l'offre d'un siège au Sénat, préférant consacrer les dernières années de sa vie à des occupations plus en rapport avec sa modestie bien connue.

Sir Narcisse reçut en 1872 le titre et la dignité de Commandeur Grand Officier de l'Ordre Royal d'Isabelle la catholique, par l'entremise du Consul espagnol. En 1879, Son Excellence le Marquis de Lorne lui conféra le titre de Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges. Ces honneurs qu'il ne recherchait par le plaisir du coup au premier rang des Canadiens-français dont il fut sans conteste un des plus distingués.

**Vente du fond de banqueroute**

La grande vente à 55 cts dans la piastre de mon stock de banqueroute se continuera jusqu'à nouvel ordre. Je prie les pratiques de venir à bonne heure, afin d'être servis avec plus de facilité, car à plusieurs reprises, hier et samedi, j'ai été forcé de fermer les portes vu l'engorgement.

Dix caisses de marchandises nouvelles arrivent aujourd'hui et seront vendues aux mêmes prix. Au public d'en profiter.

**D. A. DÉCOSSE**

Coin des rues Main et Church.

**JUMENT VOLÉE**

Depuis deux semaines à la résidence de M. Dolphis Boyer, hôtelier, à Graciefield. Couleur poil blond, œil gauche crevé. La personne qui en aura pris connaissance est priée d'en donner avis à

**EPHREM POTVIN.**

No 183 rue Inkerman, Hull.

**ECLIPSE OFFICE FURNITURE CO.**  
Of Ottawa (Limited.)

46 QUEEN STREET,  
OTTAWA.



ETABLIE EN 1891.

**Compagnie Manufacturière de Poudre** (Responsabilité limitée.)

FABRICANTS DE  
POUDRE TRIOLINE, DYNAMITE ET VULCANITE

Marchands de Fusées au fil de plaine, de Détonateurs, Batteries électriques, Fil conducteur et correspondance, Fusées à mèche simple et double.

PREMIÈRE QUALITÉ GARANTIE, L'EMPAQUETAGE D'APRÈS LA MÉTHODE DES SPÉCIALISTES, EXPÉDITION PROMPTEMENT FAITE, LISTE DE PRIX FOURNIE AVEC EMPRESSIONNEMENT.

FABRIQUE, HULL, P. Q. BUREAU CENTRAL

"CENTRAL CHAMBERS" OTTAWA, ONT.



**GUIDE DU BUREAU DE POSTE D'OTTAWA**

SEPTEMBRE 1894.

Départ et Arrivée des Malles.

DEPART			MALLS.			ARRIVÉE.		
M.	P.M.	P.M.		A.M.	A.M.	P.M.		P.M.
10 00		9 30	Ouest—Toronto Hamilton, London, Peterboro, Sml s Falls, Perth, Kingston, Brockville, Napanee, Belleville, etc	8 00		6 15		6 15
10 00		5 00	Mat. Entré—Montreal, Territoires du N.O., Colombie non-Entré	10 45		5 50		
		9 30	et tous les points Ouest de Sudbury	8 00				
		5 00	Sharbot Lake, Norval, etc.	10 45		6 15		
10 00		5 12	Kingston, Hamilton					
3 30	3 30	9 12	Est—Montréal, etc.	8 00				
7 30		5 00	Shawville, Morrisburg, Lanarost, etc.	10 45		6 15		
3 30	3 30	5 15	Quebec	8 00		2 00		
3 30	3 30	5 15	Trois-Rivières	8 00		5 00		
12 15	5 00	9 30	Prescott, North Gore P.	10 30		4 15		
12 15	5 00		Kemptville	10 30		4 15		
10 00	12 15	9 30	Chemin de fer St. L. O.—North Gore P.	10 30		4 15		
	12 15		Karr, Kenmore, Osogood Station, Oxford Station	10 30		4 15		
	12 15		Ch. de fer C. du P.—Quyon, Sault Ste Marie, Bruce Mines			5 30		
	12 15		Thessalon, Algoma Mills, Mattawa, North Bay			5 30		
	12 45		Pakenham, Pembroke, Almonte	11 45				
	12 45	4 00	Arnprior, Renfrew	11 45		5 30		
10 00		4 00	Britannia Bay	10 45				
10 00	12 45	5 00	Carleton Place	11 45		6 15		
10 00		3 30	Appleton, Ashton et Stittsville et Carp	11 45				
7 30		5 15	Ch. de fer C. du P. Est—Buckingham, Turco, Clarence, Grenville, L'Orignal, Pointe-Gatineau, Cumberland etc.	8 00		2 00		
7 00		5 15	de fer C. A.—Albion, Hardman's Blige, Rock Island	8 00		2 00		
7 00		5 15	Maxville, Eastman's Springs, Hawkesbury, VanKers, etc.	8 00		2 00		
7 00		4 00	Eastman's Springs	10 30		2 00		
	4 00		Ch. de fer O. & P.S.—Carp, Renfrew, Arnprior, Renfrew, de fer P. & J.—Quyon, Eardley, Bryson, Bristol, Shawville, Heyworth, etc.	11 45		5 00		
8 45		4 00	Chemin de fer G.V.—Iroquois, Chelsea, Wakefield, N. Wakefield, Kazabazua, Rivière Desert, Maniwaki	10 00				
	2 00	4 00	Par Voiture—Bell's Corners, Richmond, Slocum's Mills, Hintonburg, Followfield, Musgrove, etc.	11 00				
7 30	1 00	7 00	Hull	10 45		2 00		
10 00		4 00	Harbour	10 30		4 15		
7 30		13 30	Ramsay's Cross, Hawthorne, landis, mercedes & vend redie			12 15		
	1 30		Billings' Bridge, Gloucester, Metcalfe, etc.	11 15				